

L'arrivée dans le logement

Heure d'arrivée et de départ

L'état des lieux d'entrée et de sortie

- **A votre arrivée - à partir de 16h00 :**

Visite du gîte et état des lieux. Remise des clés et du bip du portail et du chèque de caution (500 euros).

Celui-ci vous sera restitué à la fin du séjour ou dans le cas échéant 1 mois au plus tard après le départ du locataire et le contrôle de l'état des lieux, ainsi que de l'état de propreté.

- **A votre départ au plus tard 11h00 :**

Nous n'appliquons pas de ménage de fin de séjour, mais nous vous demandons de rendre un logement correct, une cuisine propre, nettoyer le BBQ et le cendrier, de vider les poubelles, nettoyer et ranger la vaisselle, merci de laisser le linge de lit en place. Dans le cas contraire, il vous sera facturé 100€ de frais de ménage.

Un état des lieux de sortie sera effectué à la remise des clefs.

Le chèque de caution vous sera restitué (ou au plus tard 1 mois après le départ du locataire) sous réserve de constatation de dégâts lors de l'état des lieux et qui seront déduits de votre caution.

Merci de nous signaler votre heure de départ afin d'effectuer un état des lieux de sortie. La location devra être libérée au plus tard à 11h00.

Règles de vie

Règles de vie dans le gîte

1. Pour le bon déroulement de votre séjour, et celui des personnes qui vous succéderont, nous vous remercions d'avance de **NE PAS FUMER** à l'intérieur.
2. Il est **IMPERATIF** de ne **JAMAIS** jeter les serviettes hygiéniques, les tampons périodiques, les lingettes, les cheveux ou autres choses que le papier toilette dans les WC, les canalisations (FOSSE SEPTIQUE) ne sont absolument pas prévues pour cet usage. Grand merci d'utiliser la poubelle.
3. Toute personne non mentionnée dans le contrat de location sera systématiquement refusée. **Il est impossible de modifier le nombre d'occupant du gîte.**
4. La porte d'entrée du gîte est munie de serrure à clés. Lors de toute sortie du gîte, vous êtes tenus de fermer les lieux. En cas de non-respect de cet article, il vous incombe la responsabilité de tous vols, dégradations et autres dégâts matériels qui feront l'objet d'une facturation. En cas de vol ou dégradation de biens appartenant au locataire, vous serez tenus de faire vous-même votre déclaration à votre assurance. Les propriétaires du gîte déclinent toute responsabilité. Également le double des clés sera facturé en cas de perte.
De la même façon, votre véhicule est sous votre responsabilité dans la propriété.
5. Ne pas modifier l'emplacement des meubles et objets se trouvant dans le gîte, mais également de ne pas sortir des objets ou mobiliers sur la terrasse.
6. Pour votre confort et vos repas, nous avons équipé votre terrasse d'un barbecue, ce matériel doit être utilisé avec soin.
Vous trouverez le matériel nécessaire à côté de celui-ci pour l'entretien simple après utilisation. (Brosse, pelle).
Veuillez vider les cendres froides après chaque utilisation.
Vous devez utiliser uniquement du charbon de bois, il est totalement interdit d'utiliser du bois récupéré dans le domaine à des fins d'allumage.
7. **Précaution lors de votre absence :**
Les orages dans notre région peuvent arriver rapidement et sont parfois très violents. Nous vous demandons de fermer systématiquement les fenêtres lors de vos absences même par beau temps, mais également lorsque la pluie arrive et que vous êtes présents dans votre gîte.
Également, veuillez à fermer votre parasol systématiquement lors de vos absences en prenant soin de rentrer les objets susceptibles de s'envoler et les coussins.

8. Ménage

Nous faisons tout notre possible pour rendre votre séjour agréable et nous vous laissons un logement propre à votre arrivée. Nous n'appliquons pas de frais de ménage supplémentaire et nous vous remercions de nous le rendre dans un état correct à votre départ (*une cuisine propre, nettoyer le BBQ et le cendrier, vider les poubelles, nettoyer et ranger la vaisselle*), dans le cas contraire, il vous sera facturé 100€ de frais de ménage.

Règles de vie dans le parc / la propriété

1. Respect du calme dans le domaine :

Respecter la tranquillité du voisinage, en évitant les bruits excessifs ou toutes autres nuisances, de jour comme de nuit. Les parents encourageront leurs enfants à ne pas être trop turbulents dans leurs jeux, afin de ne pas déranger la tranquillité des autres occupants du domaine.

Merci d'y penser.

Nous vous remercions de limiter le bruit entre 23 h et 8 h.

2. Pour leur sécurité ne laissez jamais vos *jeunes enfants seul, sans surveillance dans le parc.*

3. Respect du site et de l'environnement :

Afin de préserver la beauté du site, merci de ne pas jeter ni détritrus au sol, ni mégots. Il est interdit de fumer dans votre gîte, un cendrier est disponible dans celui-ci pour fumer sur votre terrasse.

Merci de respecter les végétaux et les pelouses du domaine, en empruntant au maximum les allées prévues à cet effet et de ne rien jeter dans la propriété (mégots, papiers etc...)

Le tri sélectif doit être effectué, comme nous vous l'expliquons à votre arrivée.

Les sacs poubelles doivent être fermés correctement et portés aux containers se trouvant derrière l'abri voiture.

Merci de respecter l'espace privée du propriétaire (terrasse, maison). **Merci de ne pas donner à manger à nos chiens**, cependant ils aiment jouer et les caresses... !

4. Utilisation du parking :

Vous pouvez stationner sur la place de parking que nous vous indiquerons en respectant les végétaux et les limites de vitesse sans rouler sur les pelouses.

Merci de rouler au pas et de manière calme, afin de ne pas écraser un animal et lorsque vous quittez le domaine, merci de faire attention à ce que les chiens ne s'enfuient pas.

Stationnement de camping-car et implantation de tentes sont interdits.

5. Animaux domestiques :

En aucun cas il ne sera toléré un chien qui a un comportement agressif envers une personne ou un autre animal et que les maîtres ne pourraient maîtriser. Merci de prendre toutes les précautions afin que votre animal ne reste jamais seul dans le gîte, ni à l'extérieur, il est sous votre responsabilité. Merci de ramasser ses besoins à chaque fois que nécessaire en prenant soin de jeter ces déchets dans la poubelle du container. Merci de ne pas laisser de poils dans le gîte, où que ce soit, et faire en sorte qu'aucune odeur ne s'installe après votre séjour dans le gîte.

De plus en plus d'établissements refusent les animaux, merci de respecter ces consignes indispensables afin que nous continuions à accepter nos amis à quatre pattes.

6. Espaces détente, jeux :

- Pétanque :

Nous mettons à disposition des boules de pétanque.

Vous pouvez jouer dans l'allée en faisant attention à l'environnement.

- Table de ping-pong, Babyfoot, Jeu de fléchette

Merci de respecter le matériel.

De 10h00 à 20h00.

7. Energies :

Sachez que nous ne facturons qu'une partie de l'électricité consommée de votre séjour, merci d'utiliser l'électricité à bon escient, éteindre les lumières lorsque vous n'êtes pas dans une pièce, éteindre ou réduire (en hiver) /augmenter (en été) la température des climatiseurs lorsque vous allez vous promener.

L'eau, c'est la vie : Notre région subit des restrictions d'eau dû à une sécheresse exceptionnelle. Nous demandons à chacun de ne pas utiliser de l'eau inutilement : Fermer le robinet entre chaque lavage (douche, lavabo, évier etc...). Celle qui sort des robinets est potable mais précieuse.

La quantité d'eau chaude est suffisante pour chaque gîte, dans une utilisation normale et raisonnable.

8. Tri :

Nous mettons à disposition une poubelle jaune se trouvant à côté de la poubelle de déchets ménager derrière l'abri voiture, pour jeter tous vos emballages. Un mémo tri se trouve en annexe à la fin du livret.

Concernant le verre nous vous invitons à le déposer dans l'un des containers se trouvant proche de la propriété, un plan avec l'adresse des différents containers se trouve en annexe à la fin du livret également. (N'hésitez à nous demander la direction pour vous y rendre).

Le tri fait partie de notre vie, de notre environnement, respectons notre planète.

9. **Service réception** :

Nous habitons sur place, nous sommes disponibles en cas de problème ou à l'occasion pour vous renseigner le mieux possible, nous sommes disponibles entre 9h00 à 19h00, sauf urgence.

Merci de nous signaler tout dysfonctionnement d'appareil, et mettrons tout en œuvre pour faire les réparations au plus vite. Nous ne pouvons être tenus responsables dans le cas d'une panne, d'un manque d'énergie ne résultant pas de notre action, de la météo ou d'un dysfonctionnement impropre à notre volonté.

Espace piscine et ses règles de sécurité

Merci de respecter les consignes de la piscine commune.

Cette activité est autorisée de 8h00 à 20h00 selon les obligations suivantes :
Pour votre confort nous nous chargeons de l'entretien quotidien de votre piscine.

La piscine n'est pas surveillée, les enfants présents dans la piscine doivent être toujours accompagnés d'un adulte et uniquement sous la responsabilité de leurs parents ! Soyez vigilants.

Nous n'accepterons en aucun cas qu'un enfant soit seul, ne serait-ce qu'un instant dans la piscine.

Les enfants de moins de 7 ans, et les personnes ne sachant pas nager doivent utiliser obligatoirement des brassards et bénéficier de la surveillance d'un adulte.

Nous vous demandons de ne pas plonger quel que soit l'endroit, la profondeur est inadaptée à cela.

Également, il est interdit de jouer au ballon et au volley Ball dans la piscine.

Le niveau d'eau doit rester constant, mise à part le fait naturel de l'évaporation due à la chaleur, conséquence des restrictions d'eau dans notre région.

En effet lors des jeux non autorisés cités précédemment, le niveau d'eau baisse rapidement.

L'eau est précieuse, ne la gâchons pas.

(Pour mémoire, des vacanciers pratiquant des jeux non autorisés tel que plongeurs, jeux de volley et ballons dans l'eau, évacuaient environ 3000 litres d'eau par jour !)

Veillez lire le panneau de réglementation sous le bar de la piscine.

Il vous précise les consignes suivantes :

Nous vous demandons :

- **De ne rentrer aucun objet en verre, fer ou bois coupant ou non dans l'enceinte de la piscine.** *(Vous seriez tenu responsable de la détérioration du carrelage engendrant une réparation extrêmement couteuse).* D'introduire du mobilier non prévu dans l'espace piscine. De sortir le mobilier de la piscine à l'extérieur.
- **De prendre obligatoirement une douche avant chaque baignade et de passer par le pédiluve.**
- **De ne pas courir sur la plage autour du bassin.**
- **De ne pas crier et de respecter le calme de tous.**
- **De ne pas plonger.**
- **De ne pas fumer.**
- **De ne pas boire des boissons alcoolisées.**
- **De ne pas écouter de la musique.**
- **D'utiliser votre portable avec discrétion, de manière à ne pas gêner les autres vacanciers.**
- **De ne pas apporter dans la piscine des bouées géantes et inadaptées afin de partager l'espace avec bon sens en respectant les vacances et le confort de tous les occupants.**

Seuls les petits ballons légers pour les enfants sont autorisés (style mousse). Contrairement aux piscines publiques, vous pouvez utiliser le vêtement de piscine que vous souhaitez. *(Caleçon, short, slip de bain, etc...)*

Nous nous rendons dans l'espace piscine à tout moment pour l'entretien et la maintenance quotidienne, afin de vous offrir un parfait confort de baignade.

Nous partageons également cette piscine avec vous et en profitons pour échanger en toute convivialité et simplicité des conversations sympathiques, nous sommes heureux de vous recevoir et nous aimons voir nos vacanciers
heureux !